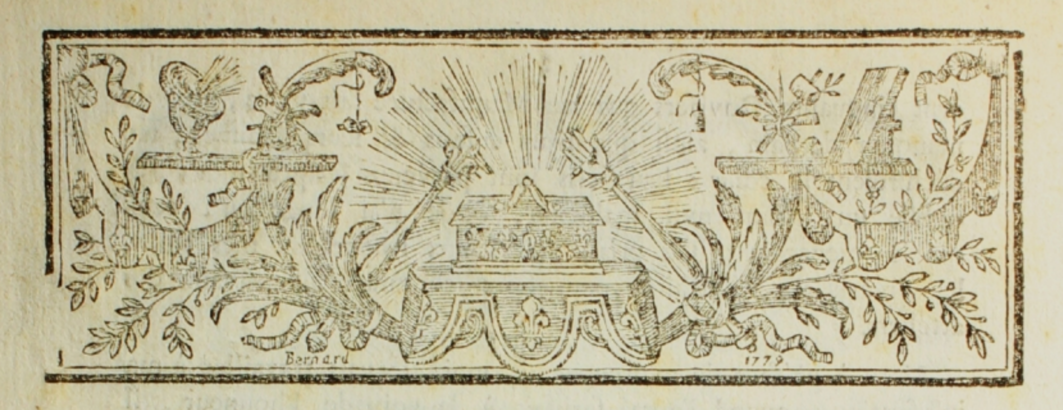


EXPOSÉ JUSTIFICATIF

POUR le Sieur REVEILLON, Entrepreneur de la Manufacture Royale de Papiers peints, *Fauxbourg Saint-Antoine*.

J'ÉCRIS ceci du fond d'une retraite, qui étoit le ſeul aſyle que je puſſe trouver contre les fureurs d'une multitude acharnée contre moi.

Je n'ai dans cette retraite pour conſolation, que la compagnie de deux ou trois amis, qui tremblent encore que leurs aſſiduités ne me trahiſſent.

Ma femme, fugitive & errante, obligée de cacher un nom qui lui eſt cher, n'a d'autre aſyle que celui que lui a offert un Paſteur vénérable.

Proſcrits enfin tous les deux, en butte à la haine la plus cruelle & la plus injuſte, nous ignorons l'un & l'autre la deſtinée qui nous attend.

Un nouvel objet de douleur ſe joignoit à mes maux : trois



cent cinquante Ouvriers que ma Manufacture fait vivre, près de manquer de pain, ainſi que leurs enfans & leurs femmes, me déchiroient le cœur : leurs cris ſont parvenus juſqu'à moi ; j'ai oublié un inſtant mes malheurs, & je n'ai ſongé qu'à ceux qui les menaçoient. J'ai pris, graces aux ſecours de mes amis, les précautions néceſſaires pour faire continuer les travaux des atteliers.

Libre à préſent de m'occuper de moi, je vais travailler à ma juſtification ; quand j'aurai ſatisfait à la voix de l'honneur, il ſera temps encore de recueillir les débris de ma fortune.

Des ennemis cruels (j'ignore qui ce peut être) ont oſé me peindre au Peuple comme un homme barbare, qui évaluois au prix le plus vil les ſueurs des malheureux.

Moi, qui ai commencé par vivre du travail de mes mains! Moi, qui ſais par ma propre expérience, quand mon cœur ne me l'apprendroit pas, combien le pauvre a de droits à la bienveillance! Moi enfin, qui me ſouviens & qui me ſuis toujours fait honneur d'avoir été *Ouvrier* & *Journalier*, c'eſt moi qu'on accuſe d'avoir taxé les *Ouvriers* & les *Journaliers* à QUINZE SOUS par jour!

Jamais la calomnie n'a été plus injuſte, & jamais elle ne m'a paru plus cruelle! Un mot, ce me ſemble, ſuffiſoit pour me juſtifier.

De tous les Ouvriers qui travaillent dans mes atteliers, la plupart gagnent 30, 35 & 40 ſous par jour, pluſieurs en ont 50 ; les moindres en reçoivent 25. Comment donc aurois-je fixé à 15 ſous le ſalaire des Ouvriers (1)? Mais la fureur ne raiſonne pas, & la calomnie paye d'audace.

---

(1) Il a paru, me dit-on, un Ecrit où l'on ſuppoſe, pour m'excuſer dans l'eſprit du Peuple, que j'ai dit un mot qui a pu être la cauſe de ſon erreur ; & l'on m'y prête cette phraſe que « je tâcherai que les Ouvriers puſſent vivre avec » quinze ſous par jour ».

Je ſuis très-reconnoiſſant du zèle qui a dicté cet Ecrit, & je le ſuis plus encore de la démarche des honnêtes Citoyens que l'on y nomme, & qui ſe

Au reste, je le sens, ce n'est pas une simple dénégation qui peut convaincre ; & quand les gens réfléchis qui voudront bien me lire, auroient la bonté de me croire, je ne persuaderois pas la classe de Citoyens qu'on a prévenue contre moi. Je ne vois guère que le précis exact, scrupuleux, de ma conduite dans mon commerce, qui puisse me justifier ; je vais donc le présenter au Public ; sans doute il voudra bien me pardonner ces détails personnels ; ma situation est mon excuse : s'il est permis de parler de soi, c'est quand on est malheureux & irréprochable : les ames sensibles s'intéressent toujours à l'innocent calomnié.

Il y a précisément quarante-huit ans que j'ai commencé à travailler, comme *Ouvrier*, chez un Papetier.

Après trois ans d'apprentissage, je me trouvai, pendant plusieurs jours, *sans pain*, *sans asyle*, & presque *sans vêtement*. J'étois dans l'état de desespoir qui est la suite d'une situation si horrible ; je périssois enfin de douleur & d'inanition. Un de mes amis, fils d'un Menuisier, me rencontra ; il manquoit d'argent, mais il avoit sur lui un outil de son métier, qu'il vendit pour m'avoir du pain.

Ah ! l'homme qui a si bien connu le malheur, oublie-t-il donc si aisément les malheureux ?

Il s'agissoit d'avoir de l'ouvrage : l'état de délabrement où je me trouvois, n'étoit pas propre à inspirer de la confiance. Le Marchand chez qui l'on me présenta, me repoussa d'abord ; il voulut bien ensuite me permettre de rester chez lui pendant quelques jours. Il s'apperçut alors que la misère ne suppose pas toujours l'incon-

---

sont dévoués pour appaiser la multitude ; mais je n'ai pas même tenu le propos qu'on dit avoir donné lieu à la méprise du Peuple ; & il est facile de voir que je n'ai pas pu le tenir ; car il ne dépend pas d'un particulier, ni même de l'Administration, de faire vivre un Ouvrier avec *quinze sous* par jour ; une réduction si considérable dans le prix des denrées, ne dépend de personne.

duite. Il me garda ; il s'attacha à moi, & je profitai de ses leçons.

En 1752 je ne gagnois encore que quarante écus par an ; mes économies, quand je quittai le Marchand qui m'avoit recueilli, consistoient en *dix-huit francs*.

Rendu à moi-même, je préférai de travailler pour mon compte ; j'avois de l'activité & un goût naturel pour les spéculations. Les premières que je fis ne pouvoient pas être importantes, mais le succès m'en fut bien doux, & j'aime à me le rappeler : l'une me valut la première *montre d'argent* que j'aye portée, & l'autre les premiers *cent écus* que j'aye possédés.

C'est ainsi que j'ai commencé.

Bientôt une conduite régulière, & la sorte d'intelligence qu'on me supposoit, me procurèrent l'événement le plus heureux de ma vie. J'obtins le cœur & la main de la femme à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir, & dont la possession a été ma plus précieuse fortune dans la prospérité, comme elle fait ma plus douce consolation dans mon malheur.

C'est à la suite de ce mariage, que j'ai commencé le commerce de Papeterie. De l'économie, de l'activité, de l'exactitude, voilà les premiers & presque les seuls moyens que j'employai.

En 1760 on commença à fabriquer, dans Paris, les papiers veloutés. J'en vendis d'abord ; j'en voulus fabriquer ensuite. J'avois deux concurrens qui tenoient leur prix très haut ; je donnai mes papiers à moitié moins ; &, par les soins extrêmes que j'apportai à la fabrication, j'en fis de très supérieurs.

J'avois dix à douze Ouvriers ; mon local n'en comportoit pas davantage ; mais les demandes qui se multiplioient en exigeoient le double ; je louai alors, dans la vaste maison que j'occupe, un emplacement assez considérable ; j'y eus successivement 40, 50, 60 & jusqu'à 80 Ouvriers.

Je profpérois, j'étois eftimé, j'étois content; mes *Ouvriers* l'étoient auffi; ils m'aimoient: je me trouvois heureux.

Mais je n'avois pas fongé aux tracafferies de la jaloufie & au defpotifme des Communautés. Je ne tardai pas à en éprouver l'animofité ou l'humeur. Plufieurs corps prétendirent, tour-à-tour, que j'envahiffois leurs droits, & il fe trouvoit toujours que, foit une partie de ma manufacture, foit une autre, étoit une ufurpation; le moindre outil que j'imaginois ou que j'employois, n'étoit plus à moi; c'étoit l'outil d'une Communauté; la moindre idée que j'exécutois, étoit un vol fait aux *Imprimeurs*, aux, *Graveurs* aux *Tapiffiers*, &c. &c.

Des Magiftrats & des Adminiftrateurs, également éclairés, me débarrafférent de ces entraves; je continuai à perfectionner mes ouvrages; & aidé par le zèle & l'attachement de mes *Ouvriers*, je parvins à obtenir de nouveaux fuccès.

C'eft vers cette époque que j'achetai la maifon que j'habite, & *qui depuis*....

Mais *alors* elle me préfentoit la perfpective la plus flatteufe. Un terrein de cinq arpens m'offroit un emplacement propre pour les atteliers immenfes que je projetois. J'y voyois d'avance un peuple d'*ouvriers* occupés, nourris par moi, & fecondant mes travaux; je me complaifois dans cette idée, & je fongeois qu'en travaillant à ma fortune, je procurois du pain à deux cents familles.

Pour me dévouer exclufivement à cette manufacture, devenue l'objet chéri de mon ambition, je facrifiai un commerce de Papeterie que j'avois dans Paris, & qui me rapportoit 25 à 30,000 liv. de rente.

Je fis préfent de ce commerce à deux *Ouvriers* qui étoient avec moi depuis long-temps, & auxquels je connoiffois de la conduite & de l'intelligence: car j'ai toujours chéri & récompenfé en eux la fageffe & le mérite.

Il manquoit cependant quelque chofe à ma fatisfaction.

Je ne trouvois pas, dans le papier qui se faisoit alors, les qualités que je desirois pour la fabrication de mes papiers peints. Je sus qu'il y avoit une Papeterie à Courtalin, près de Farmontier, qui appartenoit à une veuve, mère-de-famille, pleine d'activité & d'intelligence, mais qui manquoit de moyens pécuniaires. J'achetai cette Papeterie. J'eus le bonheur en même temps d'être utile à l'ancienne propriétaire. Elle étoit très embarrassée dans ses affaires; je me chargeai de les finir; j'y parvins à force de patience & de démarches. Je fis ensuite voyager ses enfans à mes frais pour les instruire dans l'art de la Papeterie. Alors la manufacture de Courtalin reprit vigueur & devint une des meilleures du Royaume. J'y fabriquai des papiers *Vélin*, à l'imitation des Anglois. Cet heureux essai me valut l'honneur du prix institué par M. Necker pour l'*encouragement des Arts utiles*.

Ce prix m'étoit d'autant plus agréable, qu'il fut assez public dans le temps que je ne l'avois pas demandé, ni personne pour moi.

Je lus avec transport, & j'ai relu bien souvent depuis, ces mots-ci, gravés sur l'exergue de la médaille :

Artis & Industriæ præmium datum Joanni-Baptistæ Reveillon, anno 1785.

Hélas! cette même médaille, ce prix si flatteur de mes travaux, il m'a été volé dans mon désastre. Il y avoit à côté 500 louis d'or, qui m'ont été volés aussi. Ah! je le dis du fond de mon cœur, j'eusse peu regretté cette somme, si ma médaille m'étoit restée.

Enflammé par ce titre de gloire, je me flattai d'arracher bientôt aux *Hollandois* le commerce de leurs papiers, comme j'avois enlevé aux *Anglois* celui des papiers peints.

Je me fis cependant un devoir de rendre cette Papeterie dans l'état brillant où elle étoit, à la mère-de-famille estimable qui en étoit d'abord propriétaire; mais je lui demandai, & elle m'accorda la permission d'y conserver une sorte d'inspection; j'y

laissai mes fonds. J'ai veillé depuis sur cet établissement qui m'étoit cher ; & une idée qui me le rend plus cher encore, c'est que j'y nourris tous les jours quarante familles d'*Ouvriers*.

Plus libre cependant de me livrer à ma Manufacture de Paris, je lui donnai un nouvel essor.

Sans avoir une connoissance approfondie des arts, sans être ni Dessinateur, ni Graveur, ni Chymiste, je formai bien réellement des Chymistes, des Dessinateurs & des Graveurs ; c'est-à-dire, je les engageai par mes observations, à appliquer leurs talens à la perfection de ma Manufacture.

Mes nouveaux succès excitèrent encore la jalousie. Un Règlement parut, qui étoit destructeur de l'industrie, & qui me faisoit à moi sur-tout un tort irréparable. Les Magistrats furent bientôt désabusés ; ils eurent la bonté de visiter ma Manufacture. Le Règlement fut supprimé.

De mon côté, pour me mettre une bonne fois à l'abri des persécutions, j'obtins, pour mon établissement, le titre de *Manufacture Royale*.

C'est alors que j'ai vraiment goûté le bonheur ; j'ai joui de cette satisfaction inexprimable, qu'éprouve un homme honnête, laborieux, qui s'est créé lui-même, qui n'est pas insensible à l'espèce de gloire dont sont accompagnés les travaux utiles, qui sur-tout voit autour de lui une foule de ses semblables, dont il est le Bienfaiteur, qu'il sauve, par le travail, des dangers de l'oisiveté, & qu'il garantit de l'indigence par les fruits du travail.

Plus de 300 Ouvriers (1) sont journellement dans mes atteliers, & reçoivent, comme je l'ai observé, un salaire plus ou moins considérable.

J'en ai de quatre classes.

La première est celle des *Dessinateurs* & des *Graveurs*, qui sont plutôt, sans doute, mes collaborateurs que mes gagistes. Ils gagnent de 50 à 100 sous par jour.

---

(1) Les autres sont occupés en Ville.

La ſeconde claſſe, compoſée des *Imprimeurs*, des *Fonceurs*, des *Menuiſiers*, reçoit depuis 30 juſqu'à 50 ſous. Quelques-uns, mais très peu, n'ont que 25 ſous.

La troiſième claſſe conſiſte dans les *Porteurs*, *Broyeurs*, *Emballeurs*, *Balayeurs*, qui gagnent de 25 à 30 ſols.

La quatrième claſſe, ce ſont les enfans depuis 12 ans juſqu'à 15. Car j'ai voulu m'arranger pour tirer auſſi parti de leurs ſervices, & être utile par-là à leurs pères & mères. Ils gagnent 8, 10, 12 & 15 ſous.

Chacune de ces claſſes a encore des gratifications annuelles, réglées ſur le ſalaire des Ouvriers, & proportionnées à leur zèle.

Enfin les Peintres forment une claſſe ſéparée qui travaille par *pièce*, & qui peut gagner de 6 à 9 liv. par jour.

Il eſt encore une autre eſpèce d'Ouvriers, qui ſont les *Coleurs*; il y a trois *Chefs* dans cette Claſſe, qui chacun occupent dans Paris huit à dix Ouvriers par jour, & ces Ouvriers gagnent 40, 50 ſ., & quelquefois 3 liv.

Un Artiſte très-diſtingué a bien voulu s'attacher à ma Manufacture, & recevoir annuellement, pour prix de ſes talens, 10,000 liv. d'honoraires, indépendamment d'autres avantages : j'occupe en outre un Deſſinateur qui a 3000 liv. avec le logement; un autre qui a 2000 liv. & trois autres qui ont chacun 1200 liv. de fixe, ſans les gratifications; enfin, ſur cinq commis, j'en ai dont les appointemens ſont de cent louis.

En un mot, en prix de *main-d'œuvre*, je paye tous les ans 200,000 liv. au moins.

J'ai ſu établir dans la claſſe des Ouvriers, le meilleur ordre & la diſcipline la plus exacte, ſans que leur attachement pour moi en ait diminué. Il ne ſe paſſe parmi eux aucun ſcandale; point de querelles, point d'indécence, point d'inconduite.

Quant aux enfans, j'ai ſoin qu'il leur reſte aſſez de temps pour aſſiſter aux inſtructions religieuſes de leur âge.

De même auſſi, je permets aux Ouvriers proteſtans de travailler les jours de fêtes.

Chaque Ouvrier chez moi, eſt ſûr de ſon avancement

ne

en proportion de ſon intelligence & de ſon zèle; auſſi la plupart vieilliſſent-ils dans mes atteliers; ils ſavent que je m'empreſſe, quand ils ſe ſont attachés à moi, de les ſecourir dans leurs infirmités, & de les aider dans leurs beſoins.

Je crois leur en avoir donné, l'hiver dernier, une preuve qu'ils n'oublieront point. Pendant une partie des froids, les travaux des atteliers ſupérieurs furent ſuſpendus. Je gardai TOUS *les Ouvriers ſans exception;* je leur payai leurs journées *le même prix* qu'auparavant; j'uſai des précautions les plus minutieuſes pour qu'aucun d'eux ne ſouffrît des rigueurs de la ſaiſon.

Je ne veux point, au reſte, qu'on me ſache gré de cette conduite; je ſais que le Public a la bonté de la citer comme un acte de bienfaiſance; je la regarde, moi, comme un acte de devoir, & je me ſerois cru très coupable d'agir différemment.

Mais devois-je m'attendre que trois mois après, le peuple me traiteroit comme un homme féroce & inſenſible aux misères du pauvre? Devois-je m'attendre qu'il recueilleroit avec tant d'avidité les calomnies répandues ſur mon compte, par des ennemis méchans & vindicatifs? que l'ami, le père des *Ouvriers*, ſeroit traité comme leur plus barbare ennemi? & que le propriétaire de cette Manufacture, où tant d'*Ouvriers* trouvent leur ſubſiſtance, ſeroit ſubitement en butte à la haine & aux fureurs de quatre mille *Ouvriers*.

Les miens ſont innocens; ah! je me hâte de le dire, ils me connoiſſent trop bien, ils ſont trop honnêtes (1), & ils me ſont trop attachés! Que ne leur eût-il été poſſible de me défendre! La maiſon qui faiſoit mes délices, ne préſenteroit pas aujourd'hui le ſpectacle affreux de la déſolation. Mais que pouvoient-ils, ſans armes, contre une multitude armée, ivre & furieuſe?

Au reſte, je le dis bien ſincèrement, je n'en veux point au Peuple, malgré les maux qu'il m'a faits; il a été entraîné : mais combien

---

(1) Un de mes Ouvriers a trouvé, dans les débris du pillage, quatre billets de la Caiſſe d'Eſcompte, dont trois de 1000 liv. chacun, & un de 100 liv.; il les a remis auſſi-tôt à la perſonne chargée de ma caiſſe.

Un autre a trouvé auſſi de l'argent épars, & l'a remis de même.

Le premier de ces Ouvriers ſe nomme *Rohard*, & l'autre *Pagé*; car il eſt juſte qu'ils ſoient connus.

ſont criminels & puniſſables les gens qui l'ont porté à ces affreux excès !

Encore une fois ! j'ignore, ou je ne puis pas dire préciſément quelle bouche impure a ſoufflé la rage dans le cœur de tous ces *malheureux* ; mais je ſais qu'on a ourdi avec artifice les calomnies qui les ont égarés ; je ſais qu'on les a échauffés graduellement ; je ſais qu'on a été me dépeindre par-tout à eux comme l'ami de la Nobleſſe ; je ſais qu'on m'a ſuppoſé auprès d'eux l'ambition du *Cordon de Saint-Michel* ; je ſais qu'on leur a diſtribué de l'argent ; je ſais qu'on a fini par leur dire que je voulois que les Ouvriers ne gagnaſſent que *QUINZE SOUS par jour.*

L'effet n'a que trop bien répondu à l'attente des calomniateurs.

En un inſtant, mon nom eſt voué à l'exécration publique ; il eſt répété avec horreur dans tout le quartier que j'habite ; il retentit bientôt dans Paris, avec les épithètes les plus injurieuſes ; le Peuple me met au rang des plus infames ſcélérats ; il vient chez moi pour me déchirer. Honoré alors de la fonction d'*Electeur*, j'étois à l'Archevêché : j'échappe à ces furieux ; mais ils ſe vengent d'abord ſur l'effigie dériſoire qu'ils imaginent pour me déſigner : ils la décorent du même *Cordon* qu'on leur a dit que j'ambitionnois : ils le ſuſpendent à un monument d'infamie qu'ils portent en triomphe dans une partie de Paris. Ils viennent auſſi-tôt pour dévaſter & brûler ma maiſon ; ils l'annoncent hautement. La préſence de la garde les intimide ; ils diſent que le lendemain ils reviendront armés : il tiennent parole, & à midi ils reparoiſſent.

En vain une garde nombreuſe eſt appelée pour me défendre. En ſa préſence même ils enfoncent mes portes, ils ſe répandent dans mes jardins, & ils ſe livrent alors à un excès de rage qu'il eſt impoſſible de concevoir. Ils allument trois feux différens, dans leſquels ils jettent ſucceſſivement mes effets les plus précieux, & enſuite tous mes meubles, ſans en excepter un, mes proviſions même (1), mon linge, mes voitures, mes regiſtres (2).

N'ayant plus rien à brûler, ils ſe jettent ſur les décorations intérieures de mes appartemens : ils briſent toutes les portes, toutes les boiſeries,

(1) Juſqu'aux volailles que je nourriſſois.

(2) Hors un qui a été ſauvé, tous ceux que j'avois depuis 30 ans ont été brûlés.

tous les châssis des fenêtres; ils mettent en morceaux ou plutôt en poussière toutes mes glaces; ils enlèvent les chambranles de marbre, de toutes les cheminées, & les brisent aussi; ils arrachent même jusqu'à des rampes de fer; enfin, joignant la bassesse à la fureur, ils m'emportent une grande partie de mon argent.

Et pour comble de malheur, ils commettent les mêmes excès chez mon locataire & mon ami, le sieur de la Chaume (1).

En un mot, on m'assure que le spectacle de cette dévastation peut seul en donner l'idée.

Cet accès de rage a duré pendant près de deux heures; alors les troupes qu'ils avoient eux-mêmes la hardiesse d'attaquer, ont tiré sur ces furieux, & ils se sont dissipés.

Ainsi, sous le prétexte d'un propos que je n'ai ni tenu ni pu tenir, j'ai été en un instant écrasé d'infortunes.

Une perte immense (2), une maison dont je faisois mes délices,

---

(1) Les effets de ceux de mes commis qui logent chez moi; ceux même de mes domestiques: rien n'a été excepté.

(2) Il m'est encore impossible d'évaluer exactement cette perte, d'après les apperçus qu'on me donne; voici au reste le tableau qu'on m'en a fait passer:

J'ai perdu:

Ma Médaille d'or.
Cinq cents louis en or.
Beaucoup d'argent comptant.
De l'argenterie.
Tous mes titres de propriété.
7 à 8,000 liv. de billets.
10 à 12,000 liv. de dessins précieux & d'estampes choisies.
Quinze mille francs de glace.
Cinquante mille francs de meubles.
Quarante mille francs, dont 30,000 liv. environ en papiers de la Manufacture de Courtalin, & plus de 10,000 liv. en *rouleaux* de mes magasins, en *carmin*, en *papiers peints*, &c.
J'ai en outre pour 50 à 60,000 liv. de réparations à faire; & si je voulois rétablir ma maison dans l'état où elle étoit, j'en aurois pour cinquante mille écus.

& qui présente par-tout l'image de la désolation, mon crédit ébranlé, ma Manufacture détruite, peut-être, faute des capitaux nécessaires pour la soutenir ; mais sur-tout (& c'est ce coup qui m'accable), mon nom qui a été voué à l'infamie, mon nom qui est abhoré parmi la classe du Peuple la plus chère à mon cœur : voilà les suites horribles de la calomnie répandue contre moi. Ah! ennemis barbares! qui que vous soyez, vous devez être satisfaits!

Et cependant, quels sont mes torts? On vient de le voir ; je n'ai jamais nui à personne, même aux méchans. J'ai quelquefois fait des ingrats, mais jamais des malheureux.

Signé, RÉVEILLON.

